



Publication communale novembre-2/2020

Assemblée communale ordinaire

L'Assemblée communale ordinaire du budget a été fixée au

jeudi 10 décembre 2020, à 20h, à la halle de gymnastique

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 20 août 2020.
2. Discuter et voter l'acquisition du bâtiment « Rue du Collège 31 » contenant un appartement et un local commercial, sis sur la parcelle No. 4819 du ban de Courtedoux d'une surface totale de 641 m², appartenant à la société Jeadani SA, au prix de fr. 410'600.--, frais notariés en sus et répartis en deux, soit 50% à charge de la commune et 50% à charge de la société Jeadani SA. Donner compétences au Conseil communal pour se procurer le financement et signer les actes y relatifs.
3. Prendre connaissance et accepter une dépense de fr. 14'500.— pour l'achat d'une autolaveuse pour la halle de gymnastique, financée par les liquidités courantes.
4. Prendre connaissance et approuver le budget 2021, la quotité d'impôts et les taxes communales.
5. Prendre connaissance et approuver les modifications du règlement de location et de gestion du financement spécial d'estivage des terrains communaux de la commune mixte de Courtedoux.
6. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.courtedoux.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit, au secrétariat communal, au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le règlement faisant objet au point 5 sera déposé publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale, au secrétariat communal, où il pourra être consulté. Les éventuelles oppositions, dûment motivées, seront adressées par écrit, durant le dépôt public, au secrétariat communal.

Conformément aux décisions prises par les Autorités cantonales, cette Assemblée communale sera organisée **dans le respect d'un plan de protection sanitaire strict** pour la sécurité

de toutes et tous. En effet, si actuellement les rassemblements de plus de 5 personnes sont toujours interdits, l'organisation d'une assemblée communale fait exception, à condition qu'elle soit organisée dans le respect des règles sanitaires. De ce fait, le port du masque sera bien sûr obligatoire dès l'entrée de la halle de gymnastique, les distances sociales devront être respectées, du désinfectant vous sera mis à disposition à votre arrivée, enfin une liste des personnes présentes sera tenue. A l'issue de cette Assemblée, les participants seront priés de rentrer chez eux immédiatement, afin de ne pas créer d'effet de groupes, effet contraire aux règles sanitaires en vigueur.

Vente des sapins de Noël

M. David Protti vendra les sapins de Noël le

samedi 5 décembre 2020, de 11h à 12h
à la place St-Martin



selon les tarifs ci-dessous :

Nordmann standard suisse HT (en filet)

100-150 cm fr. 20.00

150-200 cm fr. 30.00

200-250 cm fr. 40.00

Les personnes ne pouvant être présentes le 5 décembre ont la possibilité de réserver leur sapin en contactant directement **M. David Protti au no. 079/439 99 59 jusqu'au 4 décembre 2020.**

Epicéa suisse HT

100/150 cm fr. 14.00

150/200 cm fr. 18.00

200/250 cm fr. 25.00

250/300 cm fr. 35.00

Pour les épicéas, une réservation auprès de M. Protti est indispensable jusqu'au 4 décembre 2020.

Permis de construire délivré dernièrement

Requérants : **Mayeux Tülin et Philippe**, Heerenstegstrasse 2, 8247 Rorbas

Projet : Transformation du bâtiment No. 18 à la route de Varandin : isolation entre chevrons, ouverture de 8 velux, construction d'un garage avec terrasse en toiture, pose d'un poêle, rafraîchissement façades.



Vente de débris

Pour des raisons d'organisation, les personnes qui sont intéressées à faire des débris en 2021 voudront bien remplir, en indiquant le nombre de stères souhaités, le coupon-réponse ci-après et **le remettre au secrétariat communal avant le 15 décembre 2020.**

Prix	:	1 à 10 stères	fr. 30.--
		11 à 20 stères	fr. 40.--
		21 stères et plus	fr. 50.--

Commande de débris pour 2021

fr. 30.—, fr. 40.— ou fr. 50.—

Coupon à remettre avant le 15 décembre 2020

Nom et Prénom:

Nombre de stères souhaités:

Signature:

Courtedoux, le

Courtedoux, le 19 novembre 2020/KC

Le Conseil communal



PUBLICATION

Inscriptions à l'action 2xNoël 2021

Mesdames, Messieurs,
Chères familles,

Depuis plusieurs années, la Croix-Rouge jurassienne organise l'action 2xNoël.

Cette action est créée pour venir en aide aux habitants du canton du Jura qui rencontrent des problèmes tels que, période de chômage, service social, endettement, retraite insuffisante ou d'autres choses qui peuvent noircir le quotidien de leur vie. De plus, la période difficile que nous vivons actuellement liée à l'épidémie due au Coronavirus rend cette action d'autant plus importante.

A partir du mois de février, notre association, accompagnée de plusieurs bénévoles trient la marchandise reçue depuis la CRS à Berne puis, la redistribue aux familles inscrites sur une liste de bénéficiaires. En raison des conditions sanitaires, il est possible que la livraison des colis s'étende au-delà du mois de mars comme habituellement.

Il est bon de rappeler que toute personne peut envoyer un colis gratuitement à la CRS à Berne du 24 décembre au 9 janvier en passant par un office de poste qui gère ensuite la prise en charge (alimentation non périssable et produits cosmétiques).

Nous rappelons que les inscriptions se font sur un rapport de confiance et que cette action est là pour aider les personnes vulnérables.

Vous connaissez une période difficile et vous souhaitez bénéficier de cette action? Veuillez nous contacter pour vous inscrire auprès de notre secrétariat au 032/465 84 01 ou encore par mail k.bohin@croix-rouge-jura.ch et ce jusqu'au 30 janvier 2021.

Conformément à la loi sur la protection des données, nous vous informons que toutes les coordonnées remises lors des inscriptions, seront détruites à l'issue de cette action.

Chaleureuses salutations.



**DERNIER DELAI
POUR PARTICIPER**

**"COURTE
BOUGE,"**

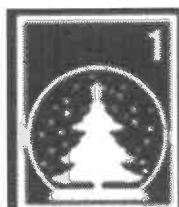
Vous invite à participer à la confection d'un calendrier de l'Avent collectif qui sera installé à la place St-Martin, avec pour thème :

« Scène hivernale dans son bocal »



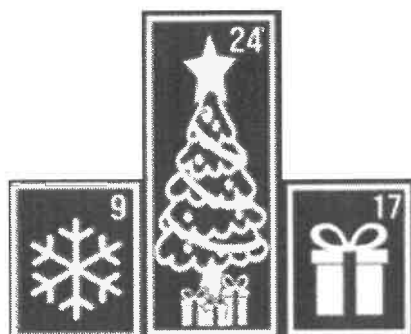
Quelques indications :

- Les lanternes sont à réaliser avec des pots en verre (bocaux de conservation, bocaux à confiture, ...) pourvus d'un couvercle hermétique
- Courte'Bouge fournit les luminions LED
- Pour participer, **Merci de vous inscrire** jusqu'au 15.11.2020 sur courtebouge@gmail.com
- Vos créations sont à déposer chez Lorraine Wieland, le Boitchelat 269, jusqu'au **25.11.2020** (en cas d'absence, à déposer sous le couvert dans la caisse prévue à cet effet)



Tous à vos bocaux !!

Nous nous réjouissons de découvrir vos œuvres ...



TELETHON

des Pompiers de Courtedoux (SISHAC)



**Samedi
5 décembre
dès 11h**

**Vente de
peluches du
Téléthon**



**Récolte de
dons en faveur
du Téléthon**

**Présentation
de notre
nouveau bus**

Programme : où et quand nous trouver ?

11h⁰⁰ : Place St-Martin (avec vente de sapins de Noël de D.Protti)

16h⁰⁰ : Haut du village (local de la voierie)

17h⁰⁰ : Bas du village (Place D. Gatherat)

**Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, appelez le
078 635 90 40 et nous viendrons à vous !**

Les dons sont toujours aussi importants pour lutter contre les maladies génétiques. Malheureusement, toute autre activité est impossible cette année. Nous le regrettons et espérons que vous viendrez quand même nous voir !

Vos dévoués pompiers